



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU MERCREDI 3 JANVIER 2023

La réunion se déroule au GACP à 18 h.

Membres présents : MM Christophe Chouraki, Régis Laval, Bernard Paoli, Loïc Doudet , Yves Suglia, Jean Louis Morales, Richard Mouton, André Marzullo, Jo Lombino

Membres excusés : MM. Théophile Henry, Yvan Cros, Philippe Bourges, Guillaume Manfredi.

Ordre du jour :

- 1) Organisation du gâteau des Rois
- 2) Organisation de la prochaine AG
- 3) Décision et commande du nouveau pavillon GACP
- 4) Questions diverses.

En préambule, Christophe adresse ses vœux de bonne année à l'ensemble du CA.

Le CA reçoit M. Massolo qui vend son bateau à M. Altavilla Emile. Christophe présente le GACP et ses valeurs et fait signer la charte destinée au PLD à M. Altavilla. Bernard donne à ce dernier la liste des documents à fournir.

- 1) La date du gâteau des Rois est fixée au 29 janvier 2023 à 14 h sur l'estacade. Les inscriptions seront closes le 22 janvier et les places seront limitées et réservées aux sociétaires et à leurs familles proches.
- 2) La date de l'assemblée générale 2023 est fixée au dimanche 12 mars. Elle se déroulera à la salle de la prudhomie et sera clôturée par un apéritif organisé au GACP. Christophe se charge de réserver la salle.
- 3) Bernard a fait établir 3 devis. La société COM.in est retenue. Bernard se charge de l'achat.
- 4) * Christophe, en relation avec la Métropole, a pu faire passer 4 PLD au lieu de 2 lors de la prochaine commission de poste à flot qui se tiendra le 18 janvier. En effet en 2022, il n'y a eu qu'une seule commission au lieu de 3.
 - * A la demande de certains sociétaires, un double des clés du cadenas des échelles sera disponible.
 - * Loïc avait questionné EDF concernant le montant de nos prochaines factures : pas de réponse à ce jour.
 - * Bernard propose que l'entrée du GACP soit couverte de la même manière que la terrasse : après débat, un accord de principe est donné. La réalisation se fera dans l'année.



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

Richard offre le champagne à l'ensemble du CA pour fêter la nouvelle année.

La date du prochain CA est fixée au Mercredi 01 février à 18 h.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h.

Le Président

Christophe CHOURAKI

Le Secrétaire Général

Bernard PAOLI